



Interventions en présence d'éléments photovoltaïques

Conditions de réalisation

L'atelier est mené par un **apprenant**, si possible en visitant un site possédant des éléments photovoltaïques (panneaux sur habitations, industrie,..., ombrière sur parking, ...).

L'objectif de cet atelier est d'exposer sur place les risques et conduite à tenir.

Points clés à aborder

- La signalétique et les organes de coupures éventuels
- La connaissance des différents types de panneaux au service de la lecture du bâtiment et des reconnaissances
- Distance minimale entre une nacelle et un panneau PV = 1m.
- Utiliser un jet diffusé d'attaque à plus de 5 m ;
- Les problématiques liées aux dispositifs anti-intrusions

Ressources documentaires

- Guide de doctrine opérationnelle « Interventions en présence d'éléments photovoltaïques » du 1^{er} septembre 2017
- MPO 2 : panneaux solaires

Logistiques

▸